



C'est en ces termes que le Ministre Le Maire a interrompu la lecture de la déclaration liminaire de la CGT lors du premier CTM de cette nouvelle mandature. Dans celle-ci nous pointons la responsabilité de la politique gouvernementale dans la banalisation des idées du Rassemblement national et l'élection de 89 députés RN contre seulement 8 aux élections législatives de 2017.

Bien que nous ayons rappelé le rôle historique de la CGT dans la lutte contre le fascisme et le racisme, le ministre nous a une nouvelle fois interrompu avec un « Vous avez franchi une ligne rouge que je vous interdis ».

Il a ajouté que les organisations syndicales n'avaient pas à avoir d'opinion politique mais devaient se limiter à intervenir sur les conditions de travail des collègues. Après le ministre Dussopt qui en novembre avait eu la même analyse, il semble donc qu'il s'agisse de la position gouvernementale : les ministres peuvent vanter leur politique mais sans critique de celle-ci !

La CGT n'acceptera jamais de se plier à cette vision du rôle des organisations syndicales ! La démarche constante de la CGT est de défendre l'intérêt des travailleurs au travail comme en dehors (santé, logement, retraite, éducation....).

Cette conception de la démocratie sociale a conduit la CGT à quitter la séance.

Nous ne pouvons tolérer de participer à un dialogue social qui interdit la liberté d'expression, la liberté syndicale et la liberté d'opinion !

En pièce jointe la déclaration liminaire

**fichiers:**



[Télécharger communique\\_fd\\_ctm\\_23062022.pdf](#) (673.85 Ko)

**Public:** [Infos / actions](#)

[CTR](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---